



BUREAU
VERITAS

ATTESTATION

D'ADÉQUATION DES MESURES DE PRÉVENTION SANITAIRE

Le SANCTUAIRE DE LOURDES a missionné Bureau Veritas Exploitation pour vérifier l'adéquation des mesures de prévention au risque Covid-19 sur son site :

SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE LOURDES

1 Avenue Mgr THEAS

65108 LOURDES

Cette vérification a été faite à partir des documents suivant :

- Décret n° 2021-699 du 01/06/2021
- Protocole National pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 du 30/06/2021
- Protocole Sanitaire renforcé pour les commerces de mai 2021
- Charte Sanitaire du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes
- Rapport Bureau Veritas référencé 10183830-2/V0 du 03/08/2021

Cette vérification a été menée :

[✓] lors d'une visite sur site le 16 décembre 2020, le 28 janvier et le 19 juillet 2021

La vérification du **Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes** a conclu à l'avis :

Mesures de prévention adaptées à la maîtrise du risque sanitaire*

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PESSAC, le 16/08/2021

Pour Bureau Veritas Exploitation

Frédéric LEDUC

** La mise en œuvre et le maintien dans le temps du dispositif reste de la responsabilité de l'entreprise*